



MINISTERE
DE L'EDUCATION,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

N° 004760 / MEJ

La Ministre

Papeete, le 11 SEP. 2019

**Plan d'action territorial au regard des indicateurs de pilotage pour l'école maternelle
Prévisions pour 2019-2022**

Réf. : -Charte de l'éducation – Loi du pays 2017
-Programmes d'enseignement de 2016 applicables en Polynésie française
-Lettre de rentrée n°004017/MEJ du 05 août 2019

Agir ensemble pour l'équité scolaire : un projet pour l'école maternelle

Objectifs :

- Poursuivre la réflexion sur la place et la fonction de l'école maternelle dans le cursus de l'élève, fondation du socle commun.
- Améliorer les performances langagières des élèves à la fin de l'école maternelle.
- Prévenir l'illettrisme et les risques de décrochage au plus tôt dans la scolarité.
- Accompagner la scolarisation des moins de trois ans en zones difficiles en direction des CSP les plus défavorisées.
- Améliorer les compétences professionnelles des PE en école maternelle et garantir l'efficacité des pratiques.
- Développer des relations entre les communes dans le domaine de la petite enfance.
- Accompagner les parents dans leur fonction de parentalité, renforcement des liens école-famille.
- Accompagner l'enseignement en langues et cultures polynésiennes et en mesurer les effets.
- Relever le défi pour l'école maternelle d'une prise en compte de la diversité géographique et sociale.

Une école ouverte et bienveillante

- 1) Mettre en œuvre des programmes de 2016 pour l'école maternelle
- 2) Proposer une qualité d'accueil des élèves.
- 3) Prévenir l'illettrisme.
- 4) Mise en œuvre effective des langues et culture polynésienne

Une école attentive aux règles premières d'éducation à la santé

Prévenir l'obésité infantile par la régulation des collations et la mise en œuvre des activités physiques.

Une école performante

- 1) Mener chaque élève au maximum de ses possibilités.
- 2) Mener une réflexion et proposer des outils de régulation suite aux évaluations SG.
- 3) Mettre en place une évaluation positive au travers d'un carnet de suivi.
- 4) Améliorer la fluidité (liaison) du parcours scolaire.

Une école Maternelle avec un pilotage

- 1) Repérer, suivre et promouvoir des pratiques performantes et innovantes.
- 2) Améliorer les compétences professionnelles des PE par le levier de l'accompagnement pédagogique.
- 3) Animer un réseau de formateurs
- 4) Promouvoir la SEM
- 5) Assurer unité et cohérence territoriale au travers des référents par circonscription
- 6) Améliorer les compétences profession-

Plan d'actions territorial au regard des indicateurs de pilotage

Une école avec des partenaires

Aller vers un partenariat communal et Rendre la collaboration PE maternelle et « tatie » plus efficiente.

Une école pour tous

- 1) Améliorer l'accueil et réussir la première scolarisation. (Observatoire, Assises)
- 2) Réduire les écarts de performance scolaire entre les archipels éloignés et les CSP
- 3) Prendre en compte le handicap

DIAGNOSTIC : indicateurs significatifs concernant				
Élèves	Les structures	L'organisation scolaire	Les fonctionnements	Les résultats des élèves
- l'effectif scolarisé en maternelle - le taux de scolarisation des moins de trois ans - le nombre d'élèves en SG - le taux de retard et maintiens en GS - le nombre de PPS	- le nombre de classe maternelle - l'organisation pédagogique des écoles - les classes de moins de trois ans	- le taux d'encadrement en école maternelle	- les formations des PE débutant en maternelle - l'éducation prioritaire - les archipels éloignés - les actions innovantes - le projet d'école	- les résultats des évaluations CP/CE1 - le taux de validation des paliers 1 et 2 du socle commun
Y inclure la diversité géographique : indicateurs globaux mais aussi par archipels Publication de l'état des lieux pour la Polynésie				
Mise en place des assises de la maternelle pour l'année 2019-2020				

Une école ouverte et bienveillante		
Objectifs à atteindre	Actions à engager	Résultats attendus
1) Mettre en œuvre les programmes de 2016 pour l'école maternelle dans le cadre de la Refondation de l'école 2) Réussir l'accueil des élèves en leur proposant à la fois : -un cadre adapté et accueillant ;	. Accompagner les équipes pour une meilleure prise en compte des besoins et du développement de l'enfant. . Penser les aménagements des classes de façon différenciée et évolutive (les espaces d'apprentissage autonomes et dirigés). . Prendre en compte les différentes modalités d'apprentissages.	. Outils visibles de progressivité dans les préparations des maîtres sur l'année et sur le cycle. . Parcours personnalisés individuels de certains élèves pour une amélioration des compétences individuelles.

<i>-une ambiance sereine sous le regard bienveillant des enseignants afin de susciter chez eux le plaisir et l'envie d'apprendre</i> 3) Prévenir l'illettrisme	. Assurer une progressivité des apprentissages et accompagner les transitions. . Renforcer la maîtrise du langage oral : - en langue française, - en langues et cultures polynésiennes (LCP) - en langue anglaise (LVE) : pôle innovation en SG. . Accompagner enfants et parents issus des CSP les plus défavorisées.	. Mise en œuvre effective de l'enseignement des langues et cultures polynésiennes. . Mise en place des comités techniques portant sur la scolarisation des moins de 3 ans (voir guide)
Une école pour tous		
Objectifs à atteindre	Actions à engager	Résultats attendus
1) Améliorer l'accueil et réussir la première scolarisation 2) Réduire les écarts de performance scolaire entre les écoles des archipels éloignés et les catégories socio professionnelles 3) Prise en compte du handicap	. Créer un observatoire de suivi de la scolarisation des moins de trois ans en école maternelle . Développer la co-éducation dès la STP . Mettre en place les places les assises de l'école maternelle.	. Mettre en œuvre la charte de l'accueil des moins de 3ans. . Accueillir les enfants de moins de trois ans dans des classes multiples. . Mise en place de comités techniques de suivi.

Une école performante

Objectifs à atteindre	Actions à engager	Résultats attendus
<i>1) Mener chaque élève au maximum de ses possibilités</i>	. Avoir une pratique évaluative réfléchie et cohérente avec une communication positive des progrès. . Accompagner les évaluations des élèves comme processus et outil de régulation de l'activité professionnelle des enseignants.	· Bilan et axes de travail suite aux évaluations SG. · Mise en place du carnet de suivi. · A partir du bilan des acquis fin SG, mettre en place: - des outils de régulation de l'activité du maître. - une observation et interprétation régulière de chaque élève. - une amélioration dans les compétences individuelles des élèves.
<i>2) Améliorer la fluidité (liaison) du parcours scolaire</i>	. Développer les actions de liaison entre la maternelle et l'élémentaire sur les axes prioritaires : - La valise de liaison - les PPRE passerelles - La continuité des apprentissages.	. Mise en place de liaisons intégrées dans les projets d'école.

Une école attentive aux règles premières ~~aux règles premières~~ d'éducation à la santé.

Objectifs à atteindre	Actions à engager	Résultats attendus
Prévenir l'obésité infantile	. Améliorer l'alimentation en milieu scolaire (circulaire du 12 septembre 2013 et lettre DGEE N°38606/MEJ/DGEE/DIR du 26 août 2019) . Suivre le guide portant recommandations pour l'amélioration de l'alimentation en milieu scolaire (Département des programmes de prévention-Bureau des maladies liées au mode de vie)	. Régulation ou suppression des collations en liens avec la circulaire des ministères Education / Santé. . Mise en œuvre effective des activités en lien avec le domaine « Agir dans le monde ».

Une école maternelle avec un pilotage

Objectifs à atteindre	Actions à engager	Résultats attendus
<i>1) Repérer, suivre et promouvoir des pratiques performantes et innovantes</i>	. Mettre en place des suivis post PPCR pour une amélioration des compétences professionnelles. . Organiser des groupes de formateurs pour réaliser des outils de formations à destination des PE, des formateurs, des	. Implication de toutes les circonscriptions . Mise en place de groupe de réflexion sur des thèmes déterminés. . Produire et diffuser des outils de formation, de lecture et d'analyse du

2) <i>Améliorer les compétences professionnelles des PE par le levier de l'accompagnement pédagogique</i> 3) <i>Animer un réseau de formateurs</i>	débutants. · Animer des groupes de travail autour des axes programmés par le responsable de la M Maternelle en vue d'une culture commune et d'une mutualisation. · Promouvoir la SEM. · Adosser les travaux territoriaux à la recherche universitaire. · Alimenter régulièrement l'espace ressource sur le site de la Maternelle.	fonctionnement de l'école maternelle. · Assurer unité et cohérence territoriale au travers des référents par circonscription (CPAIEN, Directeurs) · Organiser la communication autour de la SEM. · Participation des professeurs de l'ESPE. · Proposer un temps de formation des formateurs avec un bilan en mai 2020
--	---	---

Une école avec des partenaires

Objectifs à atteindre	Actions à engager	Résultats attendus
<i>Aller vers un partenariat communal et Rendre la collaboration PE maternelle et « taties » plus efficiente</i>	· Prospecter auprès des partenaires pour tendre vers un « corps des aides maternelles » · Collaborer avec les communes.	• Collaboration avec les communes dans le cadre de la formation du personnel communal • Élaboration d'une Charte des « taties »

Le plan d'actions établi est prévu pour une durée de 3 années (2019-2022)

**La Ministre de l'éducation,
de la jeunesse et des sports**

**L'Inspecteur de l'éducation nationale en charge
de la mission maternelle**

Signature :

Signature :


Christelle LEHARTEL


Le Gouvernement
de l'éducation,
de la jeunesse
et des sports
Polynésie française

Jean-Claude GREIG